



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 73421

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés d'accès à la médecine chez les jeunes issus de quartiers difficiles. En effet plusieurs enquêtes démontrent que les adolescents ou jeunes adultes issus de zones urbanisées difficiles peu desservies en services médicaux n'ont pas consulté de médecin souvent depuis leur enfance. Plusieurs constats démontrent que, fréquemment, leurs vaccins ne sont pas faits ou pas à jour, que l'état de leur dentition est préoccupant. Les cas de surpoids ou d'obésité se multiplient également. Malheureusement, la médecine scolaire, par manque de moyens, a quasiment cessé de suivre ces jeunes correctement. C'est pourquoi il aimerait connaître les pistes envisagées par le Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73421

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 671

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)